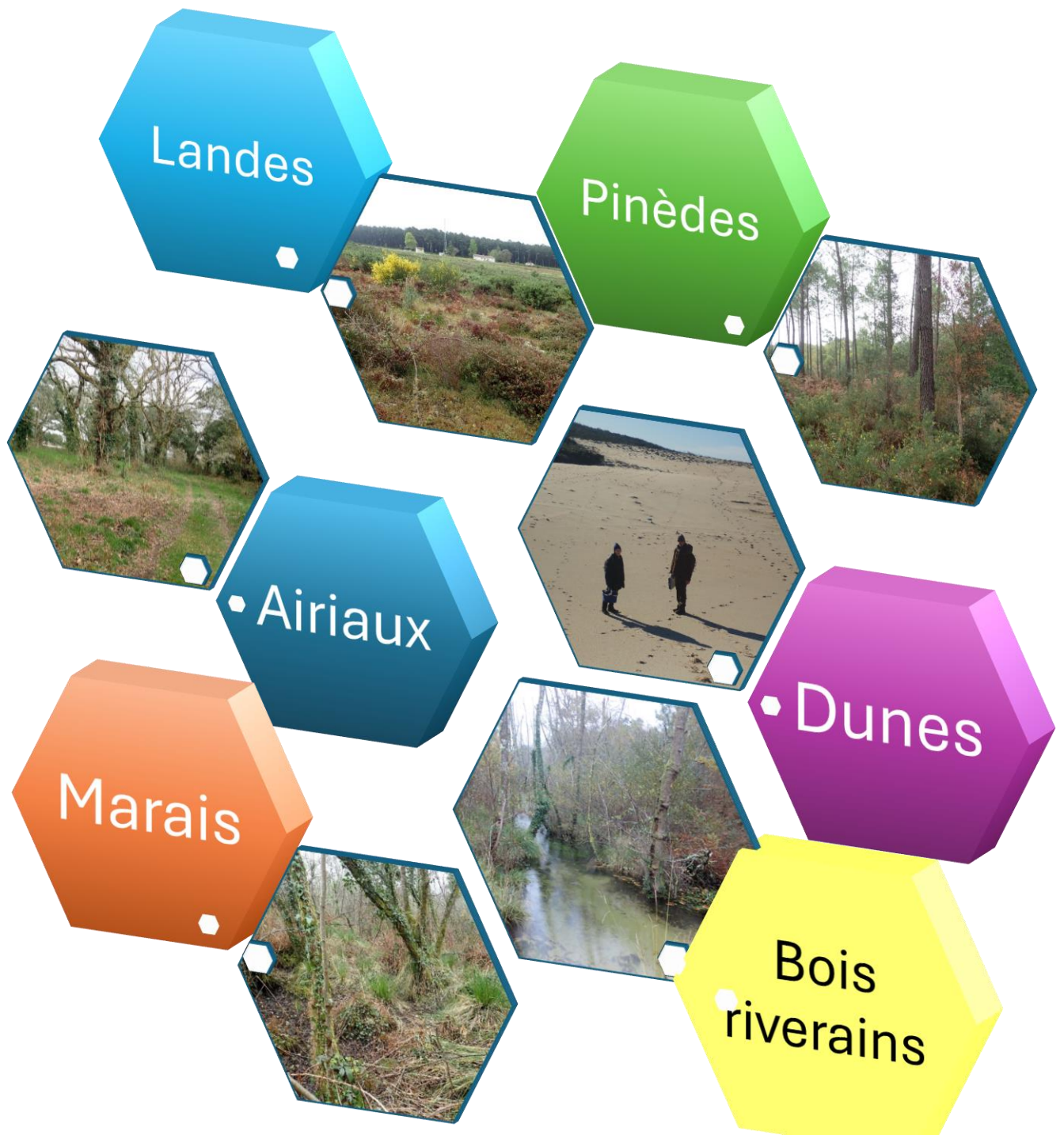




Atlas de la biodiversité communale de Soustons

Observations mycologiques 2023



Résumé :

Ce rapport présente les résultats provisoires de la campagne de relevés de la fonge sur la commune de Soustons en automne 2023. Ces relevés ont été effectués dans le cadre de l'Atlas de biodiversité communale de Soustons par la Société mycologique et botanique landaise (SOMYLA).

TITRE : Atlas de la biodiversité communale de Soustons – Observations mycologiques 2023.

ORGANISME : Société mycologique et botanique landaise SOMYLA

AUTEUR : Pascal DUCOS

INVENTAIRES de TERRAIN : Pascal DUCOS, Liliane MORA, Françoise PILET, Séverine GUYOT, Brigitte LOURDAIS, Jacques MOLÈRES, Elisa Schnell, Michel NATHER

ILLUSTRATIONS : SOMYLA – P Ducos

FINANCEURS : Ville de Soustons – Office français de la biodiversité (OFB)

BUT DE L'ÉTUDE : Inventaire de la biodiversité fongique

LOCALISATION : Commune de Soustons

MOTS CLE : Atlas de biodiversité communale 2023 – mycologie – Soustons - Somyla

Photos 1 ère page : Antenne armée ; Aerial ; Soustons plage ; Bathurt ; Ruisseau de Bouyic ; Bellevue

Introduction :

Les champignons, règne à part dans le monde du vivant, sont des organismes furtifs. Ils ne se dévoilent le plus souvent que lorsqu'ils développent des structures visibles pour se reproduire. Les facteurs déclenchant cette reproduction sont multiples et fortement soumis aux conditions externes. Le reste du temps, ils vivent cachés dans le sol ou les différents substrats qu'ils consomment et leur corps, constitué de filaments très fins, ne nous est que peu accessible à la vue.

C'est pour cette raison que l'étude des champignons est restée plus confidentielle que celle d'autres organismes mieux définis comme les plantes ou les animaux et que peu de scientifiques se sont spécialisés dans ce domaine. Essentiellement basée sur la structure reproductrice, la distinction entre les espèces a été l'objet de discussions interminables. L'apport récent de techniques s'affranchissant de ces considérations, comme les analyses de l'ADN, permettra certainement d'y voir plus clair.

Tout ceci explique le peu de données à disposition de façon générale sur le territoire national, régional ou départemental et, à plus forte raison, communal.

L'objectif de cette étude est d'augmenter la connaissance de la diversité de la fonge sur le territoire de la commune de Soustons. L'observation d'espèces patrimoniales peut également être un facteur permettant d'infléchir des décisions portant sur l'aménagement du territoire.

Contexte de l'étude :

Cette étude est menée par convention avec la commune de Soustons dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale, sous l'égide de l'Office français de la biodiversité.

Contexte géographique et temporel :

L'ensemble du territoire communal est concerné par cet inventaire de la fonge. Au vu de l'étendue de la commune, seul un échantillonnage le plus représentatif possible sera mené. L'étude est prévue entre septembre 2023 et septembre 2025 soit deux années pleines.

Milieus et espèces :

Les milieux explorés correspondent à des habitats favorables à la diversité fongique, comme les boisements riverains par exemple, mais l'ensemble des milieux de la commune doit être exploré. La commune est riche en milieux divers : les pinèdes et leurs lisières, les pelouses et landes sablonneuses, les milieux dunaires, les chênaies, chaque milieu abrite un cortège différent d'espèces. De nombreux cours d'eau et les

berges des étangs constituent des milieux humides parfois peu anthropisés favorables à la biodiversité. Les milieux les plus particuliers comme les marais ou les dunes contiennent souvent des espèces inféodées qui ne peuvent vivre dans d'autres conditions. Les espèces caractéristiques de ces milieux sont des espèces patrimoniales par la rareté relative des habitats qui les hébergent ou leur caractère bio-indicateur.

Les milieux où s'exerce une activité humaine plus ou moins accentuée peuvent aussi héberger des espèces peu communes qui trouvent là des facteurs favorables à leur présence.

Objectifs de l'étude :

Cette étude a pour objectif d'améliorer les connaissances de la fonge du territoire pour permettre la valorisation et, éventuellement, la préservation de ce patrimoine naturel.

L'objectif de l'étude est d'identifier le maximum d'espèces présentes sur la commune et transmettre les données obtenues pour alimenter la base de données de l'Inventaire national du patrimoine naturel ([INPN](#))

Sites prospectés et dates des relevés :

30 sept 2023 : Alentours déchetterie et Pinède rte de St Geours (25 participants le matin pour animation et 8 l'après-midi)

01 oct 2023 : Aire de l'Airial et bois mêlés à l'ouest du camping (22 participants le matin pour animation et 7 l'après-midi)

15 oct 2023 : Soustons plage (15 participants pour animation)

01 nov 2023 : Aire de l'Airial et bois mêlés à l'ouest du camping (3 participants)

20 nov 2023 : Soustons plage et ruisseau de Bouyic parcelle 66 (4 participants)

11 déc 2023 : ruisseau de Bouyic et bords du lac à Piquère (3 participants)

Soit 10 relevés sur 5 jours de terrain

Trois animations ont été réalisées pour le grand public les 30 sept, 01 et 15 oct. Les observations de ces 3 demi-journées ont été enregistrées et versées à l'Atlas.

Identifications :

Les espèces déterminables sur le terrain sont enregistrées au fur et à mesure de leur observation ; celles qui nécessitent un examen approfondi et l'usage d'un microscope

ou d'une littérature spécialisée sont récoltées et examinées au laboratoire. Quelques échantillons peuvent être conservés secs pour un examen ultérieur.

Champ taxonomique :

L'ensemble du champ taxonomique est examiné dans la mesure du possible. Agaricales, Corticiés, Ascomycètes, Polypores voire les micromycètes. Les Myxomycètes ne sont plus classés comme champignons mais, traditionnellement étudiés par les mycologues, ils sont intégrés à l'étude.

Référentiel mycologique :

Le référentiel mycologique adopté est celui du Museum national d'histoire naturelle en cours, soit Taxréf version 17.0.

Liste rouge :

Une liste rouge nationale partielle a été élaborée tout récemment, en avril 2024. Elle ne concerne que les groupes des bolets, tricholomes et lactaires. Quelques listes rouges régionales existent en France qui ne peuvent que partiellement être utilisées sur notre territoire. À ce jour, il n'existe pas de liste d'espèces protégées en France pour les champignons.

Liste de référence de champignons bio-indicateurs :

Les liste d'espèces bio-indicatrices existantes sont peu adaptées à notre fonge locale mais peuvent donner quelques indications pour certains milieux ou espèces (aulnaies, tourbières...)

Résultats synthétiques :

Récoltes :

Lors de la campagne 2023, **291 taxons** ont été observés pour un total de **575 observations**.

Niveaux trophiques :

Selon leur biologie, les champignons agissent de manière différente sur leur milieu :

Associés aux mousses : 4 taxons

Ectomycorhiziens (principalement en symbiose avec des arbres) : 94

Parasites : 12 (y compris les biotrophes et les nécrotrophes)

Saprotrophes : 129

Dont : follicole : 1 ; herbicole : 1 ; humicoles : 64 et lignicoles : 57

Certaines espèces dont le statut trophique est mal connu ou les Myxomycètes ne rentrent pas dans ces catégories trophiques. Il en résulte un écart entre le total des trophismes et le nombre de taxons. De plus, certains taxons ont un statut mixte (lignicole et herbicole, parasite et saprotrophe, etc...).

Type de supports :

Tous les supports sont explorés et identifiés dans la mesure du possible. Le bois très dégradé en boisement mixtes est parfois difficile à associer à une espèce végétale précise ou nécessiterait une étude microscopique du bois qui ne rentre pas dans le cadre de cette étude. Il sera alors noté bois mort, de feuillu ou de conifère. Même chose pour les herbacées. Les feuilles d'arbres sont plus faciles à identifier, l'essence est alors précisée.

Plantes ligneuses principales : Pins (*Pinus pinaster*), Chênes pédonculé, tauzin et liège (*Quercus robur* Q. *pyrenaica* et Q. *suber*), Saules (*Salix atrocinerea*), Bourdaine (*Frangula dodonei*), Cistes (*Cistus salviifolius*), Ajoncs (*Ulex minor*, *europaeus*)...

Statut patrimonial :

Il n'existe pas, aujourd'hui, de liste d'espèces protégées pour les champignons. La liste rouge nationale n'est que partielle et ne concerne que les bolets, tricholomes et lactaires. Au niveau régional, une liste rouge de Poitou-Charentes est établie. Elle concerne le nord de la Nouvelle-Aquitaine mais pas l'ex Aquitaine.

Quelques listes d'espèces caractéristiques, parapluie ou déterminantes sont basées sur des données fragmentaires mais peuvent être utilisées 'à dire d'expert' pour la fonge locale.

La notion de rareté est relative et dépend fortement de la pression d'observation et de la compétence des observateurs. Elle ne reflète donc qu'une photo (floue) de la situation présente et est appelée à se modifier à l'avenir.

Byssocorticium atrovirens seulement 6 localités depuis 1934 malgré la couleur bleu caractéristique et bien visible. Il se trouve sur les bois morts de feuillus au sol.

Clavulinopsis helvola est, ici, la plus courante des clavaires jaunes cylindriques.

Clavulinopsis laeticolor est moins souvent mentionnée, un examen microscopique des spores est nécessaire pour la distinguer de la précédente.

Elaphocordyceps ophioglossoides est parasite de la « truffe des cerfs » ***Elaphomyces granulatus***. C'est la 3^e observation pour les Landes, toutes localisés sur le littoral.

Gloeoporus dichrous semble être un hôte des boisements de feuillus à forte naturalité plutôt non perturbés. Ses localités sont principalement des réserves naturelles comme le Courant d'Huchet, Le Plata à Sore, les tourbières du Pont Neuf...

Gyroporus ammophilus est classé NT (quasi menacé) sur la liste rouge des bolets en France. Il n'est, pour l'heure recensé dans les Landes que sur 4 localités : Lit et Mixe (Contis, cap Homy, Yons), Mimizan Maillouèyre, Capbreton LaPointe, Soustons. C'est une espèce caractéristique des ourlets à cistes et des arrière-dunes. Plus fréquent en situation calcicole.

Infundibulicybe mediterranea et ***Infundibulicybe meridionalis*** sont deux espèces peu signalées dans les Landes. Seulement 4 localités pour le premier et 2° signalement pour le second.

Inonotus cuticularis est plutôt rare ici, c'est la 2° mention pour les Landes.

Scleroderma meridionale est peu mentionné. Pourtant associé au chêne liège il devrait donc être plus fréquent sur notre littoral et le Marensin notamment. Soustons est la 5° localité répertoriée dans les Landes à notre connaissance. L'espèce était déjà mentionnée sur la commune avant 2023.

Espèces bio-indicatrices :

Les publications portant sur la bio-indication des espèces fongiques sont peu nombreuses. Elles concernent soit des territoires soit des habitats qui sont relativement éloignés de notre région. Quelques-unes peuvent être utilisées pour certains milieux inventoriés comme les tourbières ou les milieux dunaires. Elles datent déjà et seraient certainement à reprendre à la lumière de l'avancée des connaissances.

Arrhenia spathulata Caractéristique de la dune noire très fixée (J. Guinberteau)

Astraeus hygrometricus Caractéristique des ourlets préforestiers (J. Guinberteau)

Lepiota brunneolilacea Caractéristique de la dune blanche ou semi fixée à armoise maritime (J. Guinberteau)

Lycoperdon lividum est caractéristique de la dune noire fixée (J. Guinberteau) et espèce parapluie, facile à déterminer et annonciatrice d'espèces plus rares de ces milieux.

Phaeomarasmius erinaceus se rencontre sur bois mort de feuillus, espèce caractéristique des boisements hygrophiles souvent peu perturbés.

Sticta fuliginosa est un lichen indiqué assez rare et vulnérable (Hurtado & Livet). Il se rencontre souvent dans les boisements hygrophiles assez peu perturbés.

Stropharia halophila est une pionnière de la dune embryonnaire, halophile (J. Guinberteau)

Espèces exogènes :

Climacodon pulcherrimus se rencontre sur feuillus dans les boisements hygrophiles.

Favolaschia claudopus est une belle espèce de couleur orange vif d'origine subtropicale. Sa colonisation rapide du territoire national semble de caractère invasif mais son impact sur les espèces indigènes est encore peu connu. Confondu avec *F. calocera* lors de sa découverte en Europe, le référentiel national n'a pas encore acté, en 2024, le changement de nom issu d'analyses ADN récentes.

Hjortstamia crassa montre, en pleine croissance, une belle couleur améthyste sur les bois morts de feuillus. D'origine intertropicale, il colonise rapidement le territoire national.

Conclusion :

Au terme de l'année 2023, le nombre de taxons fongiques observés sur la commune de Soustons a augmenté significativement. Avec seulement 5 jours de relevés sur le terrain en automne, ce nombre est passé de 24 à 291 taxons. Les archives de la Somya, antérieures à l'étude, indiquent 110 taxons sur Soustons mais sans les indications nécessaires à leur prise en compte.

Les boisements humides et les milieux dunaires sont les plus grands pourvoyeurs d'espèces patrimoniales et bioindicatrices. Dans ces milieux, les espèces symbiotiques et saprotrophes sont dominantes et leur rapport dépend fortement de l'état fonctionnel du milieu mais ne peut être mesuré qu'après un échantillonnage représentatif et principalement dans les milieux forestiers.

Les relevés 2024 et 2025 devraient apporter un complément d'information sur la biodiversité fongique du territoire soustonnais sans pour autant atteindre l'exhaustivité tant le monde fongique est vaste et diversifié.



Elaphocordyceps capitatum parasite de la truffe des cerfs ***Elaphomyces granulatus*** (en coupe à droite)

Quelques milieux explorés en 2023 :



Zone marécageuse de Bellevue



Aire de l'Airial au sud du lac



Dune à Soustons plage



Pinède à l'Airial



Boisement riverain du ruisseau de Bouyic



Boisement mixte Pins maritimes et chênes liège à l'Airial

Quelques espèces observées en 2023 :



Astraeus hygrometricus



Byssocorticium atrovirens



Clavulinopsis helvola



Elaphomyces granulatus – la truffe des cerfs



Favolaschia claudopus



Gloeoporus dichrous



Hjortstamia crassa



Infundibulycibe mediterranea



Inonotus cuticularis



Lepiota brunneolilacea



Lycopodon lividum



Phaeomarasmium erinaceus – le Marasme hérisson



Sticta fuliginosa



Stropharia halophila – la strophaire des sables